FICHE DE DONNEES DE SECURITE (1907/2006/CE)

HYPRONORM DECONTAMINANT DESINFECTANT

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION

NOM COMMERCIAL	HYPRONORM DECONTAMINANT DESINFECTANT
CODE FORMULE	1324
DESCRIPTION/EMPLOI	Désinfectant pour le linge

DISTRIBUTEUR

DISTRIBUTEUR	PRO HYGIENE SERVICE	E-MAIL	mdd@transgourmet.fr
ADRESSE	Sénia 524 94577 ORLY CEDEX		
TEL	0 826 10 70 70		
FAX	01 56 70 14 75		

TELEPHONE EN CAS D'URGENCE

ORFILA (INRS)	01 45 42 59 59
CENTRE ANTI-POISON DE NANCY	+33 (0)3 83 32 36 36

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGERS PRINCIPAUX	Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

PRODUITS DANGEREUX

NOM	CAS N°	N° EINECS	CONC %	SYMBOLES	PHRASE(S) R
(100012) Ethane-1, 2- diol	107-21-1		< 25 %	Xn	R22
(100222) Chlorure de didécyldiméthylammonium	7173-51-5	230-525-2	<= 50 %	C	R22, R34

4. PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX	En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
INGESTION	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Rincer la bouche.
CONTACT AVEC LES YEUX	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
TRAITEMENT	Avis aux médecins.
CONTACT AVEC LA PEAU	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
INHALATION	Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle. Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIE(S)

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S)	Le produit lui-même ne brûle pas. mousse. poudres. eau pulvérisée.
EQUIPEMENTS SPÉCIAUX POUR LA PROTECTION DES INTERVENANTS	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

METHODE DE NETTOYAGE

PRÉCAUTION(S) POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
MÉTHODE DE NETTOYAGE	Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.
PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

PRÉCAUTIONS MANIPULATION	Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.
CONSEIL(S) D'UTILISATION(S)	Ne pas mélanger avec d'autres produits.

STOCKAGE

PRÉCAUTION(S) STOCKAGE	Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine.
CONDITIONS DE STOCKAGE	Température de stockage recommandée: 5°C - 40°C.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITE(S) D'EXPOSITION

LIMITE(S) D'EXPOSITION	TLV Ethane-1, 2-diol : 100 mg/m3.

PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
PROTECTION DES MAINS	des gants PVC résistant chimiquement (selon la norme EN 374 ou équivalent). Temps de pénétration à déterminer avec le fabricant des gants.
PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS	Porter un vêtement de protection approprié ou tablier en caoutchouc.
PROTECTION DES YEUX	Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
MESURES D'HYGIÈNE	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

INFORMATION GÉNÉRALE

ETAT PHYSIQUE/FORME	Liquide.
ODEUR	piquante.
COULEUR	bleu.

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

PH	+/- 5 (100%)
POINT D'ÉCLAIR	> 100°C
DENSITÉ	+/- 0,950
HYDROSOLUBILITÉ	100 % (20°C)

10.STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
CONDITION(S) À ÉVITER	Ne pas mélanger avec d'autres produits.
MATIÈRE(S) À ÉVITER	Ne pas mélanger avec d'autres produits.
PRODUITS DÉCOMPOSITION DANGEREUX	La combustion produit des gaz dangereux.

11.INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

SYMPTOMES

- INHALATION	Nocif par inhalation.
- CONTACT AVEC LA PEAU	Provoque des brûlures.
- CONTACT AVEC LES YEUX	Brûlures profondes graves.
- INGESTION	DL50/orale/rat = 645 mg/kg. Nocif en cas d'ingestion.

12.INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

COMPORTEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION	Pas de bio-accumulation.

EFFET(S) ECOTOXICOLOGIQUE(S)

EFFET ÉCOTOXICOLOGIQUE	Poissons (Cl 50) : 1, mg/l /96 h (Chlorure de didécyldiméthylammonium).

13.CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS / PRODUITS NON UTILISÉS	Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
EMBALLAGES CONTAMINÉS	L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Evacuer comme déchet dangereux, suivre les réglements locaux.

14.INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° UN	3265

VOIES TERRESTRES (ROUTE/RAIL: ADR/RID)

GROUPE D'EMBALLAGE	II
NOM D'ENVOI	Liquide organique corrosif, acide, n.s.a. (Didécyldiméthylammonium chlorure)

VOIES MARITIMES (IMDG)

GROUPE D'EMBALLAGE	II
ETIQUETTE ADR	N°8

15.INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SYMBOLE(S) DE DANGER

C

COMPOSANT DANGEREUX	Contient Chlorure de Didécyldiméthylammonium.
PHRASE(S) R	R22 - Nocif en cas d'ingestion
	R34 - Provoque des brûlures
PHRASE(S) S	S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
	S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage
	S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
REGLEMENT (CE) N°648/2004	
INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS	Désinfectants
	Parfums
FRAGRANCES ALLERGISANTES > 0,01 %	HEXYL CINNAMAL, LIMONENE, LINALOOL.

16.AUTRES INFORMATIONS

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance.

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autres produits.

Cette fiche de données de sécurité répond aux directives 1907/2006/CE .Produit classifié selon 67/548/CE - 99/45/CE- 01/59/CE et adaptations ou selon AISE-guidelines

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

HISTORIQUE

DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE	16/10/2006
RÉVISION CHAPITRE(S) N°	2-3-13-14-15

Source d'information : Toutes les informations concernant cette fiche de données de sécurité sont basées sur les données de nos fournisseurs ou proviennent de ecb.jrc.it/classification-labelling

PHRASES R COMPOSANTS	R22 - Nocif en cas d'ingestion
	R34 - Provoque des brûlures